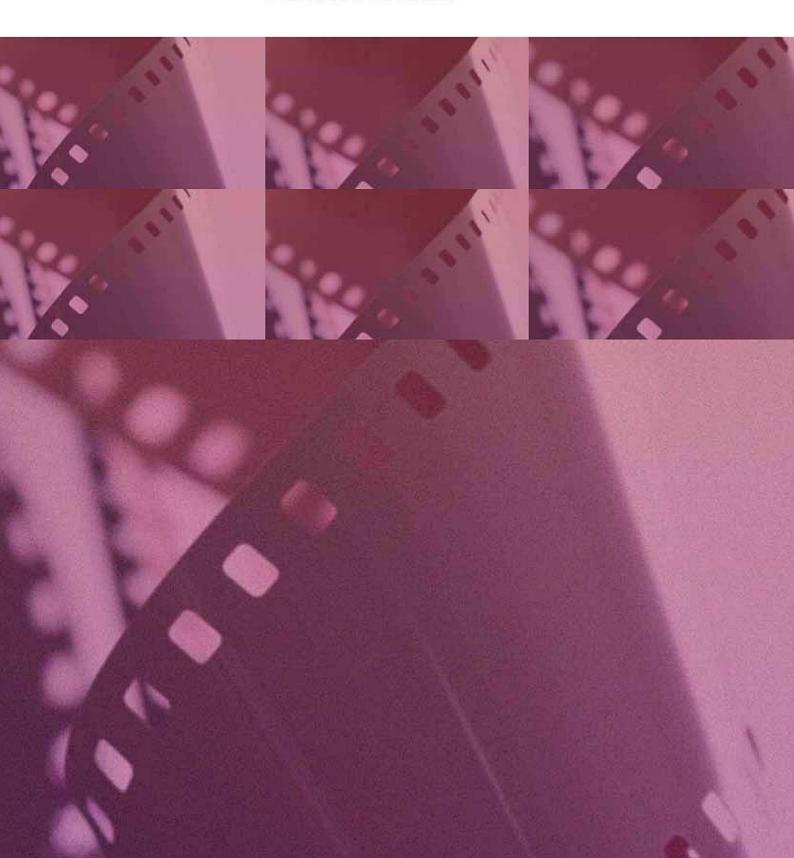


## classement art et essai 2020

Manuel utilisateur





# DEMANDE DE CLASSEMENT ART ET ESSAI 2020 MANUEL UTILISATEUR

## **Sommaire**

Sommaire			1
Introduction		2	
1	connexion		3
	1.1	Connexion à mon compte	3
2	Den	nande simPLIFIEE	4
3	Den	nande complète	6
4	Remplir un dossier complet		7
	4.1	Carte d'identité de l'établissement	7
	4.2	Programmation	8
	4.3	Courts métrages	8
	4.4	Animation	8
	4.5	Education aux images	9
	4.6	Activité	9
5	Vali	dation de la demande	11



#### Introduction

Ce guide permettra de compléter votre demande de classement art et essai 2020.

Sauf exception, le classement 2020 reconduit à l'identique la subvention allouée en 2019 (hors les ajustements budgétaires nécessaires).

Pour bénéficier du classement art et essai en 2020, il est <u>obligatoire d'en faire la demande sur le site</u> <u>Internet dédié</u> : https://mon.cnc.fr

La demande de classement art et essai doit être réalisée impérativement <u>entre le 2 décembre 2019 et le 20 janvier 2020</u>.

La demande de classement Art et essai pour 2020 est, dans le cas général, considérée comme une demande dite « simplifiée » (voir page 4), qui ne nécessite pas le dépôt d'un dossier complet.

Toutefois, un dossier complet doit être déposé dans les cas exceptionnels suivants :

- **1. L'exploitant exploite un établissement nouveau**, ouvert entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 :
- 2. L'exploitant de l'établissement a changé entre le 1er janvier et le 31 décembre 2018 ;

Attention, les changements visés ici concernent uniquement :

- Les changements substantiels de la structure exploitante, tels que la substitution d'une société exploitante à une autre ou la modification de l'actionnariat majoritaire de la structure exploitante.
- Dans le cas d'une exploitation déléguée via une délégation de service public (DSP), changement de la structure délégataire.
- Les simples changements du titulaire de la carte d'autorisation ne sont pas concernés.
- **3. Le nombre de salles de l'établissement a été modifié** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ;
- **4.** L'établissement a fait l'objet d'un transfert de son activité dans un nouvel établissement, situé dans la même agglomération et exploité par le même exploitant, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ·
- 5. L'établissement a bien fait l'objet d'une demande de classement art et essai en 2019, mais n'a pas été classé.

Dans ces différents cas, le classement Art et essai et l'aide attribuée feront l'objet d'une **réévaluation**, **sur la foi d'un dossier de demande complète (voir page 6)**. La période de référence de programmation pour ces dossiers s'étend du 4 juillet 2018 au 2 juillet 2019. La décision d'attribution sera prise après avis de la Commission du cinéma d'art et d'essai réunie en formation nationale.

En transmettant votre demande de classement au CNC, vous certifiez que les données sont exactes. Le CNC se réserve la possibilité de vérifier les informations fournies.

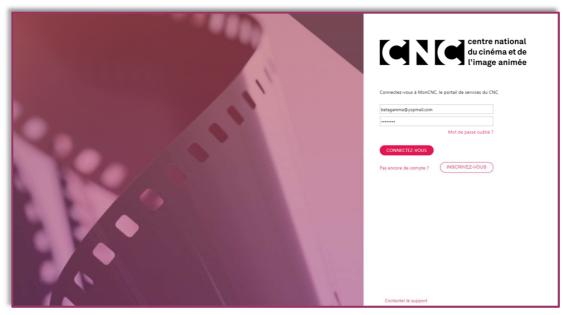
Le non-respect des délais ou l'inexactitude du questionnaire rempli entraînera l'inéligibilité au classement.



#### 1 CONNEXION

## 1.1 Connexion à mon compte

> Se connecter au lien <a href="https://mon.cnc.fr">https://mon.cnc.fr</a> et s'identifier.



Cliquer sur



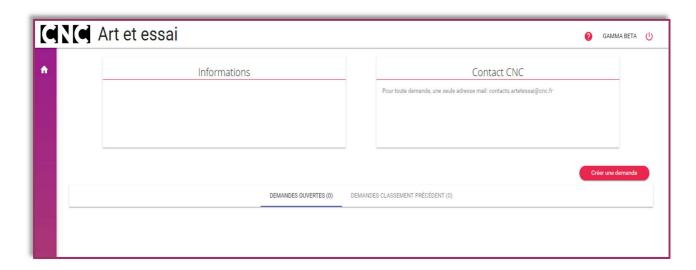
pour accéder à l'application Art et essai.



#### 2 DEMANDE SIMPLIFIEE

Depuis la page d'accueil, appuyer sur

Créer une demande

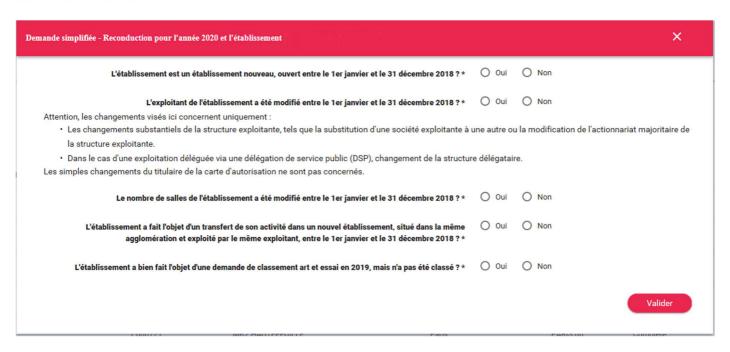


Une nouvelle fenêtre apparait pour vous permettre de sélectionner l'année de classement



- > Votre dossier simplifié s'affiche avec 5 questions,
- Complétez-les,





Si vous avez répondu NON à chacun des questions, il ne vous reste plus qu'à valider votre demande



Votre demande de classement pour 2020 est finalisée. Le classement sera reconduit pour 2020 selon les mêmes modalités que le classement 2019 (sous réserve d'ajustement budgétaire).



#### 3 DEMANDE COMPLETE

SI vous avez répondu OUI à l'une des questions suivantes :

- **1.** L'établissement est un établissement nouveau, ouvert entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ;
- **2.** L'exploitant de l'établissement a été modifié entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ; *Attention, les changements visés ici concernent uniquement :* 
  - Les changements substantiels de la structure exploitante, tels que la substitution d'une société exploitante à une autre ou la modification de l'actionnariat majoritaire de la structure exploitante.
  - Dans le cas d'une exploitation déléguée via une délégation de service public (DSP), changement de la structure délégataire.

Les simples changements du titulaire de la carte d'autorisation ne sont pas concernés.

- **3. Le nombre de salles de l'établissement a été modifié** entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ;
- **4.** L'établissement a fait l'objet d'un transfert de son activité dans un nouvel établissement, situé dans la même agglomération et exploité par le même exploitant, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018 ;
- 5. L'établissement a bien fait l'objet d'une demande de classement art et essai en 2019, mais n'a pas été classé.

Vous devez solliciter votre classement avec une demande complète.



#### 4 REMPLIR UN DOSSIER COMPLET

#### 4.1 Carte d'identité de l'établissement

- La carte d'identité de l'établissement correspond aux informations ajoutées lors de l'initialisation de la demande, les adresses de contact sont modifiables en cours de demande.
- > Remplir les champs suivants :
  - Réseaux



Visibilité de l'établissement



Données financières



Commentaires

Noter toute précision en rapport avec le questionnaire (notamment sur le bilan financier) dans le champ Commentaires et/ou observations sur votre établissement.





#### 4.2 Programmation

Présentez synthétiquement la ligne éditoriale de programmation de l'établissement.



- Complétez les champs suivants :
  - Copies ADRC



Labels demandés



#### 4.3 Courts métrages

> Complétez le champ suivant :



#### 4.4 Animation

Complétez le champ Politique d'animation de l'établissement à la manière d'une note d'intention globale de votre activité art et essai.





Cliquer sur
 Voir les animations
 ou festivals.
 Voir les festivals
 pour afficher une nouvelle page et ajouter des animations et

### 4.5 Education aux images

Complétez le champ suivant :



#### 4.6 Activité

- ➤ Ce champ recense les données prises en compte dans le calcul art et essai de l'établissement, elle est régulièrement mise à jour par le CNC et n'est pas modifiable lors de la demande.
  - Périodes d'activité



Nombre d'entrées



Nombre d'entrées

Nombre total d'entrées 441646

Entrées Art & Essai 196792

Entrées Recherche et Découverte (RD) 26109

Entrées Jeune Public (JP) 3190

Entrées Patrimoine/Répertoire (PR) 371

#### Nombre de films projetés

Nombre de films projetés

Nombre total de films 207

Films Art & Essai 103

Films Recherche et Découverte (RD) 14

Films Jeune Public (JP) 4

Films Patrimoine/Répertoire (PR) 6

#### Nombre de séances

Nombre de séances

Nombre total de séances 18845

Séances Art & Essai 8928

Séances Recherche et Découverte (RD) 1145

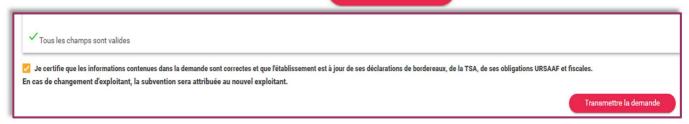
Séances Jeune Public (JP) 179

Séances Patrimoine/Répertoire (PR) 6



#### 5 VALIDATION DE LA DEMANDE

- > Il est possible à tout moment de retourner sur votre demande pour la compléter ou la modifier tant que le statut indique les mentions « en cours » ou « à finaliser ».
- Lorsque le dossier est complet, cocher la case « Je certifie que les informations contenues dans la demande sont correctes... » puis cliquer sur Transmettre pour le faire parvenir au CNC.





contact contacts.artetessai@cnc.fr

centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) www.cnc.fr

